NOTE CONCEPTUELLE

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LA DIPLOMATIE FÉMINISTE EN AFRIQUE

Vers un Consensus de Dakar sur la diplomatie féministe en Afrique

« Comment nos pays africains devraient-ils adopter une diplomatie féministe pour accélérer les avancées en matière d'égalité femme-homme ? »

Organisation	AMLD, L'Alliance pour la Migration, le Leadership et le Développement (AMLD), en partenariat avec la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), J-GEN, EQUIPOP, ACTIONAID International/Sénégal, le Réseau des Femmes Leaders pour le Développement (RFLD), le Réseau des Femmes Africaines Leaders pour la Paix et le Développement (RFALPD) et le Réseau des Femmes Africaines Leaders (AWLN) du Sénégal, avec l'accompagnement et appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), ONU Femmes, Ministre de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités, Ministre de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur des Ambassades du Luxembourg et de la Suède au Sénégal, le Réseau francophone pour l'égalité Femme-Homme (RFEFH) etc
Durée	2 jours : le 24 et 25 Novembre 2026
Lieu	Dakar, Sénégal
Résultat attendu	Adoption d'une déclaration commune : « Consensus de Dakar sur la diplomatie féministe en Afrique »

I. Contexte et justification

Dans un monde où les rapports de pouvoir demeurent profondément genrés, la diplomatie n'échappe pas aux dynamiques d'inégalité entre les sexes. Longtemps considérée comme un domaine réservé à la gent masculine, elle se repense aujourd'hui sous l'impulsion des mouvements en faveur de l'égalité de genre et des droits des femmes. Cette évolution s'incarne dans le concept de diplomatie féministe, qui place l'égalité, l'inclusion et la justice sociale au cœur de l'action diplomatique globale et vise à transformer en profondeur les pratiques, les priorités politiques publiques et les rapports de pouvoir qui structurent les relations internationales.

Le concept a été formalisé pour la première fois en 2014 par la Suède, sous l'impulsion de Margaret Wallström, alors ministre des Affaires étrangères, avant de se diffuser au Canada (2017), en France (2019), au Mexique (2020) puis en Espagne (2021). Dans l'espace francophone, cette dynamique de « résister, unir et agir » face aux reculs des droits des femmes a nourri les réflexions engagées par l'AMLD et les membres du RFEFH lors de la 70ème session de la Commission de la Condition de la Femme (CSW70) à New York, qui interrogeaient la place du genre dans la conduite des relations internationales, économiques et culturelles des pays membres de la Francophonie.

Le continent africain se trouve aujourd'hui à un carrefour stratégique. Dans le domaine qui nous interpelle aujourd'hui, en effet peu d'États africains n'ont, à ce jour, adopté une diplomatie féministe claire, explicite, inscrite dans la loi ou dans une stratégie nationale. Plusieurs dynamiques régionales en portent cependant l'esprit : le Protocole de Maputo (2003), l'Agenda 2063 de l'Union africaine, la Vision 2050, l'acte additionnel de la CEDEAO sur l'égalité H/F approuvé par le Sénégal, le Cadre stratégique Genre et Élections de la CEDEAO, la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, ainsi que la mise en œuvre des résolutions 1325 (2000) et 2242 (2015) du Conseil de sécurité des Nations Unies, traduites en plans d'action nationaux dans plus de 30 pays africains. Concernant la diplomatie classique, stricto sensu, selon le Global Diplomacy Index 2023, moins de 22 % des ambassadeurs dans le monde sont des femmes alors que plusieurs études (ONU Femmes, OCDE) montrent que leur participation accrue renforce la prévention des conflits, améliore la résolution pacifique des crises et favorise une coopération plus durable.

Cependant, Cette réflexion ne saurait se réduire à une seule entrée : Les droits humains des femmes dans toutes leurs dimensions civiles, politiques, mais aussi économiques, sociales et culturelles traversent l'ensemble du processus de développement et de la lutte pour l'égalité femme-homme ; ils constituent le socle sur lequel s'appuient tous les axes de la diplomatie féministe, sans en épuiser à eux seuls le champ. La diplomatie féministe en contexte africain ne peut donc se concevoir comme une simple transposition des autres modèles qui existent et qui répondent à des contextes spécifiques ; en AFRIQUE francophone aussi : elle devrait s'ancrer dans les réalités politiques, culturelles et historiques du continent, s'appuyer sur les dynamiques locales et les initiatives féminines déjà existantes.

Or, dans ce grand débat mondial, les États africains restent largement silencieux, et les militantes des droits des femmes demeurent exposées à l'emprise de la culture, de la religion et des pesanteurs sociales, qui freinent l'élaboration d'idées progressistes pour la cause de l'égalité. C'est ce constat qui dure depuis un bon moment qui appelle un espace de dialogue à la fois stratégique et politique, capable de rassembler militants des droits des femmes, mécanismes nationaux en charge de l'égalité homme-femme, diplomates, institutions de droits humains, société civile et militantes africaines en mesure de s'exprimer clairement dans cette recherche de formulation correcte de ce narratif nécessaire pour les jeunes femmes africaines et francophones d'aujourd'hui et de demain.

II. Question centrale

Comment nos pays africains devraient-ils adopter une diplomatie féministe pour accélérer les avancées en matière d'égalité femme-homme ?

Cette question centrale invite à dépasser le seul constat des inégalités pour formuler des pistes d'action concrètes : quelle place pour le genre dans la diplomatie africaine contemporaine ? Comment les approches féministes peuvent-elles transformer la manière dont l'Afrique et l'espace francophone conduisent leurs politiques publiques nationales et leurs relations internationales : politiques, économiques, sécuritaires et culturelles ?

III. Objectif général

Stimuler une réflexion stratégique et inclusive, pour promouvoir une diplomatie sensible au genre, adaptée aux réalités africaines et francophones, et déboucher sur des engagements communs formalisés dans un document que nous pourrions appeler « Consensus de Dakar ».

IV. Objectifs spécifiques

- Clarifier ce que recouvre une diplomatie féministe opérationnelle pour nos pays : concepts, principes et applications concrètes ;
- Analyser les enjeux et opportunités de la diplomatie féministe à l'échelle internationale, africaine et francophone ;
- Identifier les avancées, obstacles et résistances notamment culturels, religieux et sociaux liés à l'intégration du genre dans les politiques publiques nationales et les politiques internationales, et proposer des pistes de plaidoyer adaptées au contexte africain ;
- Mettre en lumière les trajectoires, expériences et stratégies des femmes diplomates et négociatrices africaines, jeunes et aînées, et esquisser un catalogue de pionnières ;
- Partager des bonnes pratiques et initiatives réussies au sein d'organisations africaines et francophones ;
- Explorer les leviers politiques, institutionnels et sociétaux pour promouvoir une diplomatie plus inclusive
- Responsabiliser les jeunes chercheuses, chercheurs et activistes de la société civile dans l'animation de la réflexion et la mise en œuvre des conclusions ;
- Formuler des recommandations concrètes et consensuelles en faveur d'une diplomatie féministe dans nos pays et en Afrique globalement.

V. Axes thématiques

Axe 1 — Droits humains des femmes : le socle transversal

Les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des femmes comme fondement de toute diplomatie féministe : quels instruments normatifs africains et internationaux mobiliser (Protocole de Maputo, Agenda 2063, Résolutions 1325 et 2242, Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance) ?

Axe 2 — Diplomatie féministe : regard croisé

Analyse comparative de pratiques, d'approches diplomatiques féministes entre l'Afrique francophone, les pays anglophones.

Axe 3 — Gouvernance, économie et travail

Réformer l'architecture internationale : comment les accords bilatéraux entre pays du Nord et du Sud de la Francophonie peuvent-ils intégrer les standards de la diplomatie féministe ?

Axe 4 — Paix, sécurité et médiation au féminin

Le rôle des femmes dans la gestion des crises : appliquer concrètement l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité » du Conseil de sécurité de l'ONU dans l'espace africain et francophone.

Axe 5 — Justice climatique et éco-féminisme

Le rôle des femmes dans la justice environnementale : passer d'une vision victimaire à une vision des femmes comme actrices de solutions durables

Axe 6 — Pesanteurs culturelles, religieuses et sociales : stratégies de plaidoyer

Comment outiller les militantes et les institutions pour dépasser les résistances culturelles et religieuses et porter des idées progressistes dans le débat public.

Axe 7 — Recherche et savoirs : l'assise scientifique de la diplomatie féministe, technologie et intelligence artificielle

Ancrer la diplomatie féministe dans la production académique africaine. Défis de l'éthique numérique, prévention des biais de genre dans l'IA et souveraineté technologique.

VI. Résultats attendus

- Une vision plus claire, harmonisée de la diplomatie féministe, comme une exigence transversale pour nos pays ;
- Les enjeux et opportunités de la diplomatie féministe à l'échelle nationale, internationale, africaine et francophone sont analysés et partagés ;
- Les obstacles à l'intégration du genre y compris culturels et religieux sont identifiés et des pistes de plaidoyer adaptées sont proposées ;
- Un catalogue de femmes pionnières de la diplomatie africaine et francophone est esquissé ;
- La synergie entre institutions nationales travaillant sur des droits humains des femmes, réseaux de femmes diplomates dans tous les secteurs, ministères et société civile est renforcée ;
- Un « Consensus de Dakar » sur la diplomatie féministe en Afrique est adopté, portant des recommandations concrètes destinées aux gouvernements et parlements, institutions régionales et partenaires internationaux.

VII. Méthodologie et format

La rencontre se tiendra sur 2 à Dakar et combinera plénières d'ouverture et de clôture, panels thématiques par axe, témoignages oraux de femmes diplomates (aînées et jeunes), présentation du catalogue de pionnières, cartographie des pays ayant adopté une politique étrangère féministe, ateliers de plaidoyer sur les résistances culturelles et religieuses, et une séance de restitution consacrée à la validation collective du Consensus de Dakar.

Une réunion préparatoire avec les partenaires intéressés dont les ministères de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités, ministre de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur permettra d'arrêter le format définitif (2), les dates et la liste des militantes africaines à associer aux travaux.

VIII. Public cible et participants

- Représentants des ministères des Affaires étrangères et des ministères en charge de la Femme ; de la jeunesse
- Diplomates et représentants des missions diplomatiques accréditées au Sénégal, femmes et hommes, aînés et jeunes ;
- Institutions nationales des droits humains et instances régionales et internationales pertinentes (OIF, ONU Femmes, PNUD, CEDEAO, Union africaine) ;
- Organisations de la société civile, réseaux féministes et militantes de la Cause de la Femme ;
- Acteurs du secteur privé engagés dans la responsabilité sociétale ;
- Chercheuses, chercheurs et universitaires spécialisés ;
- Jeunes leaders et activistes de la société civile.
- Ect.

IX. Partenaires

AMLD · CNDH ·J-GEN · RFLD · ActionAid Sénégal · RFALPD · AWLN Sénégal · EQUIPOP · Ministre de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités, · Ministre de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur · OIF · ONU Femmes, les Ambassades du Luxembourg et de la Suède au Sénégal, en associant le réseau constitué autour de la réflexion initiée au CSW70 : représentant(e) Union Africaine, représentant(e) de la CEDEAO, le Réseau des Femmes Parlementaires de l'APF, le Réseau des Femmes Parlementaires de l'Assemblée Nationale du Sénégal, le Réseau Francophone pour l'Egalité Femme Homme (RFEFH), Femmes du Monde et Réciproquement, la Coordination Française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF), CAWTAR, ENDA ENERGIE, Réseau Siggil JIGEN, Focus Development Association, FemWise-Africa Union africaine, l'Association des Femmes Juristes du Sénégal et du Congo**,** l'ONG GRADESC, le Conseil Sénégalais des Femmes (COSEF), Think tank WATHI. Institut pour le Futur de l'Afrique, Andakia, HerWILL, et les organisations de la société civile sénégalaise etc.